

Sorgeat, le 25 mai 2015

mairie de Sorgeat

mairie.sorgeat@gmail.com

05 61 64 21 93

Mesdames, messieurs

Trois mois et demi se sont écoulés depuis notre prise de fonctions de Février 2015. Il est temps de faire un point de situation.

Ces dernières semaines ont été en partie consenties à l'analyse financière de la commune et à l'élaboration des budgets, calendrier oblige . C'est chose faite, et, grâce à l'appui de monsieur Dieu, percepteur à AX , nous avons pu rendre les documents comptables dans les délais réglementaires. Découvrez quelques extraits de la situation initiale décrite le 05 juin 2014 par le réseau d'alerte des finances locales :

-résultat comptable en baisse de 38°/° par rapport à 2012

-l'endettement de la commune est élevé : l'encourt de la dette au 31 décembre 2013 atteint 293 161 euros soit 2961 euros par habitant contre une moyenne départementale de 848 euros.

Je vous laisse imaginer dans quelle situation financière catastrophique nous avons trouvé la commune de Sorgeat après une année 2014 vide de sens...

Certaines, certains d'entre-vous sont venus consulter nos documents comptables ; C'est très bien , la transparence est pour moi une règle d'or.

En cette fin mai, nous avons réussi enfin à apurer la quasi-totalité des factures des dix huit derniers mois . Nous y sommes parvenus par l'échelonnement accordé des paiements, par des dépenses réduites, par des renégociations de factures et de contrats , par une réduction d'activité du service communal Nous ne sommes pas pour autant tirés d'affaire, car l'endettement subsiste .Je suis très confiant sur nos aptitudes à maîtriser nos dépenses, à créer des recettes, à redynamiser Sorgeat. La bonne volonté, le travail,la patience, les efforts consentis par nous tous payeront à coup sûr.

La gestion communale a été passée au crible. Toutes les affaires ont été extirpées des placards.

une seule a été suspendue, car elle a jusqu'alors mobilisé beaucoup trop d'énergie, coûté beaucoup trop cher, crée beaucoup trop d'antagonisme : il s'agit du projet de La Benne . Dans quelques mois, quelques années peut-être, les conseillers municipaux auront à se prononcer sur l'avenir de ce secteur, mais pour l'heure, les priorités sont ailleurs... .

Des dossiers sont constitués sur toutes les autres problématiques communales, et nous nous attachons à l'application des règles de droit. De ce fait, certains ont été réorientés, d'autres relancés ou simplement annulés. Administrations, entreprise, assurances et particuliers sont aujourd'hui chacun placés face à leur responsabilité. Dans l'intérêt de Sorgeat, nous veillons à ce qu'aucun ne se dédit des engagements précédemment pris s'ils l'ont été dans les formes légales ; C'est donc de patience qu'il va falloir maintenant s'armer, mais tout est en cours et nous ne lâcherons rien. La liste des actions conduites par les conseillers est très longue, je ne peux la détailler ici, mais je vous convie à me rencontrer si vous voulez connaître le point d'avancée de chaque dossier.

Julien Boucart est notre nouvel employé communal pour les quatre mois à venir. Il a fort à faire sur le camping afin de préparer la saison estivale. Il est aussi chargé de l'entretien communal . Nous ne pouvions raisonnablement l'engager avant, en raison des économies à réaliser pour payer nos dettes, et je déplore comme chacun d'entre vous le défaut d'entretien de notre commune ; mais, C'était un mal nécessaire. Michel ROUSSEU a pris sa retraite début mai, souhaitons lui bonne chance . Théophile BOHER est absent depuis le 23 mars, souhaitons lui un bon rétablissement, mais mieux vaut d'ores et déjà s'attacher à recruter un employé communal permanent. Il s'agit pour nous de disposer pour l'hiver prochain d'un agent dédié au déneigement entre autre. Parmi les candidats reçus, certains présentent un profil intéressant. Deux d'entre-eux seraient disposés à s'installer à SORGEAT , ce dont nous avons fait une condition préalable ; Si vous connaissez un appartement disponible, faites le savoir sans tarder.

Merci enfin aux habitants de Sorgeat qui ont collaboré au travers de petites actions bénévoles, à l'entretien de leur rue, de quelques lieux publics, Cela doit se poursuivre, nous pourrions ensemble concilier l'embellissement de notre lieu de vie et les impératifs de sécurité et de salubrité publique que le maire ne peut ignorer. Pour ceux qui auraient plaisir à dégrader ou à salir l'espace public en amoncelant des déchets çà et là ou même à une infime distance des poubelles, ils n'ont probablement pas compris l'enjeu partagé par tous les autres. Je ne rechignerai pas à user de mon pouvoir de police. A bon entendeur ...

Les heures consacrées aux affaires communales ne se comptent plus, les lenteurs administratives exaspèrent mais nous prenons le temps de discuter avec chacun. Ces échanges sont toujours plaisants et constructifs.

Cordialement, Le maire

- lettre aux habitants – à afficher
- à consulter sur le site officiel de Sorgeat .